

● Le magazine Gardoune interdit → ● Exécutions à mort → ● Les exactions contre les kurdes → ● Salman Rushdie → ● Le cri d'alarme des écrivains : " C'est toute notre culture qui est condamnée à mort ! " → ● Le tribunal de Mikonos reconnaît la responsabilité de l'Etat terroriste iranien → ● Amnesty s'inquiète sur le sort de 23 détenus → ●

Prison et Flagellation pour le directeur d'un magazine

- Le journal Gardoune interdit.
- 6 mois de prison et 35 coups de fouet pour son directeur.

Un Tribunal islamique de Téhéran vient d'interdire la publication d'un magazine culturel et indépendant, **Gardoune**, en condamnant son directeur et son rédacteur en chef, **M. Abbas Maaroufi**, qui est aussi écrivain, à une peine de 6 mois de prison avec 35 coups de fouet et 2 ans d'interdiction d'exercer sa profession du journalisme .

D'après l'acte d'accusation, suite à des plaintes déposées par les "Hezbollahs" (les partisans de Dieu), M. Maaroufi est coupable d'avoir publié des articles mettant en cause la fonction du guide suprême et les fondements du régime islamique. On lui reproche aussi la publication de certains articles favorables à la liberté des jeunes et des reportages sur la morosité sociale en Iran.

Dans un entretien avec la radio BBC de Londres, peu après sa sortie du tribunal, M. Maaroufi a précisé qu'il avait déjà reçu des plaintes émanant des autorités, en 1993, pour la publication des écrits de certains écrivains et poètes célèbres comme **Gholam hossein Saédi, Simine Behbahani, Houchang Golshiri, Sadegh Tchoubak** etc...

"On est retourné à l'époque où le juge est à la fois le justicier et l'inquisiteur"

Sur le déroulement du procès, M. Maaroufi a dit : " *Les membres du jury de la presse changeaient constamment et à chaque séance du tribunal je voyais de nouveaux visages. bien sûr je ne les connaissais pas, mais je remarquais qu'ils complimentaient la partie plaignante et réciproquement*".

Par ailleurs, la nouvelle de la condamnation de Maaroufi a été publiée dans les journaux avant que l'intéressé et son avocat aient pris connaissance du verdict rendu par le tribunal.

Ces faits scandaleux ont été soulevés par l'avocat de Maaroufi, M. Hamid Mossadegh, suite au verso

Avis de recherche internationale contre le ministre de l'information de la République Islamique d'Iran

Le procureur général de la République Fédérale d'Allemagne a confirmé, d'après une dépêche de l'AFP (le 11 janvier dernier), qu'il a lancé, au mois de décembre 1995, un avis de recherche internationale à l'encontre de **M. Ali Fallahian**, ministre de l'information et le chef des services de sécurité de la République Islamique d'Iran.

Il s'agit d'une affaire de terrorisme d'Etat qui remonte à septembre 1992, date à laquelle, 4 membres de l'opposition iranienne ont été assassinés dans un restaurant à Berlin (*Mikonos*), par un commando armé envoyé et commandité par la régime iranien. Les victimes dont trois étaient parmi les membres dirigeants et influents du *Parti Démocrate de Kurdistan d'Iran* et qui étaient venues

suite au verso

SALMAN RUSHDIE et le double langage islamique

A la dernière réunion des chefs d'Etat et du gouvernement des pays de l'Union européenne, tenue à Madrid le 16 décembre 1995, le cas de l'écrivain **Salman Rushdie**, dont la vie est mise à mort par une "fatwa" de Khomeini, fut évoqué par les participants qui ont réitéré leur demande au gouvernement iranien de trouver une solution acceptable pour régler cette affaire.

Le régime iranien, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, et de son président du parlement, Nategh Nouri, s'est contenté de répliquer par une formule ambiguë utilisée depuis un certain temps pour les besoins diplomatiques, à savoir que : " *le gouvernement iranien n'envoie personne pour tuer Rushdie*". Ce qui voudrait dire que le régime islamique refuse toujours d'annuler sa "fatwa" ou de condamner clairement toute tentative d'assassinat de l'écrivain qui pourrait être perpétré par des milieux intégristes dont on sait qu'ils sont dans une large proportion soutenus, financés et entraînés par l'Iran. suite au verso

3 Exécutions à mort

Au début du mois de janvier 1996, Trois personnes, aux noms de **Kazème Afkhami Moghadam Tabrisi, Djali Schoghi** et **Mohammed mehdi Abbas zadeh**, ont été exécutées en Iran pour espionnage au profit des Etats-Unis.

D'après le journal officiel iranien Keyhan, à la même date, deux autres personnes : **Sohrab Hosseini** et **Ali madad karimi**, allaient également être exécutées par le régime islamique. Dans leur cas, il s'agirait de l'espionnage pour le compte de l'Irak. →

Amnesty s'inquiète sur le sort de 23 détenus

Amnesty international fait part, dans un récent communiqué, de son inquiétude sur le sort de 23 opposants iraniens arrêtés au mois de septembre 1995. Ils sont tous des proches ou des partisans de **Ayatollah Shirazi**, dignitaire religieux en opposition avec le régime actuel.

Depuis leur arrestation, on ne possède aucune information sur la situation et l'état de ces personnes dont les noms ont été communiqués par l'Amnesty international.

Selon d'autres sources, **Mortéza Shirazi**, fils de Ayatollah et **Hodjattol eslam Mohammad Gaffari** ont été torturés en prison et ce dernier a dû être hospitalisé à la suite d'une hémorragie intestinale.

La campagne de répression anti-kurde continue

D'après les récents communiqués du *Parti Démocrate de Kurdistan d'Iran* (PDKI), le régime islamique poursuit sa campagne de répression et de persécutions à l'encontre des opposants kurdes en Iran. Au cours du mois de septembre et d'octobre 1995, plusieurs opposants kurdes ont été exécutés, arrêtés ou emprisonnés dans les villages de Kurdistan iranien (Oroumyé et Salmas). Le communiqué du 10 octobre 1995 de ce parti donne une liste de 26 personnes détenues et torturées en prison. →

Prison et Flagellation ...

qui a protesté contre l'irrégularité et les conclusions du tribunal.

Dans un entretien avec l'émission en langue persane de la radio de Suède (Pejvak), le célèbre romancier iranien, **M Golshiri**, dont les écrits dans le journal *Gardoune* ont suscité la colère des islamistes, a donné un aperçu accablant de la façon dont les tribunaux islamiques travaillent en Iran, en particulier lors des procès organisés contre la presse.

"Les méthodes utilisées par nos tribunaux sont extravagantes. On dirait qu'on est revenu à l'époque des tribunaux de "Balkh" (ville de l'antiquité située à l'est de l'Iran sous le règne du despotisme). En effet, le tribunal commence par examiner la (ou les) plainte(s) déposée(s) initialement, mais au fur et à mesure que le procès s'avance, d'autres plaintes et d'accusations de natures tout-à-fait différentes des premières viennent s'ajouter à celles-ci, de telle sorte que, comme dans le cas de celui de M. Maaroufi, on arrive à ce paradoxe que l'accusé pourrait être acquitté pour les plaintes qui font l'objet de son procès mais en fin de parcours il sera qu'en même condamné pour d'autres réquisitoires survenus pendant les séances ! La vérité est que dans notre pays le juge est à la fois le justicier et l'inquisiteur. C'est tout le processus de la justice et de ses différentes phases qui sont ici purement et simplement supprimées".

"Devant le tribunal du régime islamique, c'est toute notre culture qui serait condamnée à mort !"

Dans un autre entretien, **M. Golshiri** a déclaré en marge du procès que les régimes du type iranien ont deux façons de procéder pour écraser les écrivains et les poètes. La première consiste à envoyer une bande de voyous à leur trousser dans la rue, pour les tabasser à coups de pied et de bâton. L'autre façon, c'est la voie soi-disant légale. On met le couteau sous la gorge du directeur ou du responsable du journal récalcitrant et on le menace en lui montrant la ligne rouge à ne pas franchir, sinon c'est la bastonnade et la flagellation qui les attendraient. C'est alors qu'il faut faire ses adieux à la presse libre, de même qu'à la liberté de plume et du livre, étant donné la censure qui pèse actuellement sur elles. **M. Gholshiri** a souligné que la censure exercée par le ministère de l'orientation sur la presse et l'ensemble des publications est **effroyable**. Ceux qui sont désignés pour jouer le rôle du jury de la presse et qui donnent leur jugement dans les affaires des plaintes, ne connaissent rien du métier, et en somme, tant qu'on est dans cette situation, si un jour on l'amènerait devant le tribunal de la République islamique, c'est toute notre vieille culture qui serait condamnée à mort. (Citations extraites du journal *Keyhan* (Londres), 1er février 1996 et de la Radio de Suède, émission en langue persane)

3 Exécutions ...

Les autorités de la sécurité iranienne n'ont donné aucune information ni sur la date de leur arrestation ni sur leur éventuel procès, alors que dans le passé, elles ne ménageaient pas leur temps en organisant à cor et à cri des "aveux télévisés".

Ces exécutions ont lieu au moment où le Sénat américain autorise la CIA à consacrer 20 millions de dollars à des activités destinées à "modérer" le régime de Téhéran. On peut donc supposer que c'est une première réplique du régime des mollahs à l'initiative américaine.

Un responsable iranien vient précisément d'annoncer que les dossiers des prisonniers condamnés pour l'espionnage seraient bientôt réexaminés et ils pourraient être passibles à des peines capitales, c'est-à-dire la mort.

Il faut donc craindre que face à une situation intérieure de plus en plus catastrophique et à la veille des élections du parlement iranien qui, en l'absence des libertés les plus élémentaires, seront une fois encore disputées entre les divers clans et fractions du régime, celui-ci, sous prétexte de riposter à l'ingérence du grand Satan américain, ne se lancât dans une campagne de répression et d'exécutions sommaires des détenus politiques; pratique barbare et bien connue dont il a déjà eu recours auparavant.

Campagne anti-kurde ...

Enfin dans son dernier communiqué, daté du mois de janvier 1996, le PDKI déclare que les forces de répression du régime de Téhéran ont investi la ville de *Paveh*, située à l'ouest de l'Iran, et ont commis des exactions sur un grand nombre de ses habitants accusés de "collaboration avec le PDKI". Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés dont : **Djahanguir Hatami, Sabour khani, Mohssen Ahmadi, Barzan Doroudghar, Nouredin Lotfi**, et **Khasseh Hatami**. Les biens de ces personnes ont été confisqués et **Sabour Khani** est gravement touturé.

Salman Rushdie ...

Par ailleurs, certains dignitaires du régime, en connivence avec des mouvements islamiques en Iran, continuent à contredire la thèse officielle du régime en condamnant ses tergiversations et reculades. Ils prétendent que: *"si l'Etat iranien est islamique, il est astreint à exécuter la sentence divine proclamée par le guide suprême et le fondateur de la République islamique en Iran"*. (Azari Ghomi, extrait de *Iran zamin* janvier 1996).

Avis de recherche internationale ...

à Berlin en invités de l'Internationale Socialiste pour assister à son congrès, se nommaient : **Sadegh Sharafkandi, Fattah abdali, Homayoun Ardalan** et **Hossein Dehkordi**.

Un an après, le 28 octobre 1993, un tribunal (connu sous le nom de tribunal de Mikonos) s'est constitué pour juger les membres du commando qui ont pu être arrêtés entre temps en République Fédérale.

Finalement, plus de 2 ans après l'ouverture du procès, et bien que tous les faits, les témoignages et les aveux mettaient en évidence la responsabilité directe de l'Etat iranien et de ses membres les plus hauts placés dans la hiérarchie du pouvoir et de la sécurité du pays, le tribunal de Mikonos a pris une position qui tranche clairement avec ses attermoissements de ces derniers mois.

Maintenant la balle est dans le camp du gouvernement allemand et plus précisément de son ministre F.D.P. des Affaires étrangères, **M. Kinkel**. Celui qui est l'instigateur de la politique dite de dialogue-critique avec les autorités iraniennes, va-t-il apporter son appui au procureur général ? ou bien, les considérations d'ordre économique ou autre vont une fois de plus reléguer au second plan les prétentions sur la lutte pour les droits de l'Homme et contre le terrorisme ?

C'est ce que croit et espère le ministre des Affaires étrangères iraniennes, **Velayati**, lorsqu'il se permet de prédire devant les étudiants de la polytechnique de Téhéran et juste après la déclaration du procureur allemand, que : *"[celui-ci] pourra dire ce qu'il veut, mais le gouvernement allemand le désapprouvera"*.

Le Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat a été fondé en mars 1993. Composé de divers personnalités et membres de l'opposition iranienne en exil, il se veut indépendant des partis politiques. Il s'est fixé la tâche d'informer et de sensibiliser l'opinion publique internationale sur les violations des droits de l'Homme en Iran et sur le terrorisme d'Etat pratiqué par la République Islamique à l'encontre de ses opposants à l'étranger.

Adresse du Comité :
42, Rue Monge, 75005 Paris
Fax : 43 44 14 52

Président du Comité :